

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 25 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois le 25 mai le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie, sous la présidence de M. Arnaud de Boisanger, Maire.

Présents : Mme Hardy Françoise, M. Ivo Vandevelde, M. Daniel Chéron, M. Manuel Fonseca, M. Geoffrey Osternaud, M. François Caré, M. Alleaume Jean-Paul.

Absents : M. Laurent Palat, Mme Danielle Girard pouvoir à Mme Hardy Françoise , M. Patrick Toutain pouvoir à M. Arnaud de Boisanger, M. Philippe Merlet pouvoir à M. Ivo Vandevelde , M. Alexandre Maisons pouvoir à M. Alleaume Jean-Paul.

Secrétaire de séance : M. Ivo Vandevelde.

Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal :

M. Fonseca fait remarquer que ce n'est pas lui qui a mentionné la faute d'orthographe sur la Place des Marronniers.

Sous réserve de cette correction il est approuvé à l'unanimité.

Création de postes :

- Création d'un poste d'adjoint technique : ouverture du poste suite au départ à la retraite d'un agent adopté à l'unanimité.
- Création d'un poste d'adjoint administratif contractuel 2ème classe : autorisation de signer le contrat PEC pour la candidate à partir du 28 juin 2023 : adopté à la majorité, une abstention.
- Si le contrat PEC n'aboutissait pas il est demandé au conseil :
soit d'ouvrir un poste d'adjoint administratif contractuel de 2ème classe pour y loger un CDD de 3 mois éventuellement renouvelable.
soit d'établir un contrat CDD pour un accroissement d'activité.

Adopté à la majorité, une abstention.

Questions diverses :

M. le Maire : a demandé au président de l'Agglo du Pays de Dreux de pouvoir garder 50% du résultat de fonctionnement du budget Eau et Assainissement. Il n'est pas contre.

La bibliothèque a reçu récemment beaucoup de livres et il faudrait trouver des emplacements pour les placer. On pense à des boîtes à livres. Où les placer ?

A la question posée par un habitant de la commune à Manuel Fonseca, s'il était nécessaire d'avoir un maire, 2 maires délégués et 2 maires adjoints vu le coût que cela entraîne, il est répondu que la commune fait une économie sur les 36 premiers mois du mandat de € 45.860 par rapport au barème maximal. Que d'autre part ces personnes font beaucoup de travaux bénévolement dont on ne parle jamais.

Thymerais pour avoir assuré la partie musicale et Mme Hardy pour avoir été chercher de bon matin les gerbes de fleurs.

Quant aux problèmes de voisinage dûs aux nuisances sonores liées au bricolage et au jardinage, M. le Maire rappelle les règles de l'arrêté préfectoral à ce sujet.

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.

M. Chéron: Se demande à quoi servent les marquages coloriés dans les rues: il s'agit de marquages faits par le SIPEP pour la réalisation du plan directeur.

M. Fonseca: Se demande s'il ne faudrait pas publier les indemnités perçues par les élus et dont M. le maire a fait un tableau récapitulatif par rapport aux indemnités maximales dans le fil de la Blaise.

A participé à la manifestation « Champs Libres » de l'Agglo. Il se demande pourquoi Maillebois ne serait pas candidat.

M. le Maire n'est pas contre du moment qu'on trouve sur la commune un emplacement assez vaste pour le faire.

Est content de constater que Panneau Pocket a signalé la présente réunion du conseil municipal. Il est aussi content que le ramassage des déchets soit cette année ouvert aux parents et aux enfants.

Se demande s'il ne faudrait pas faire un bilan de mi-mandat pour voir ce qui a été bien et/ou mal fait et ce qui reste à faire.

M. Osternaud: Aux cérémonies du 8 mai il a constaté un manque cruel d'enfants pour venir déposer des gerbes. Il propose d'en parler au conseil d'école.

Qu'en est-il de la réfection du monument aux morts de Dampierre ?

M. le Maire n'a aucun retour sur sa demande de devis.

Qu'en est-il de la réfection des routes ? L'entreprise est désignée et cela se fera au cours de juin/juillet.

Qu'en est-il du broyage du bord des routes ? On s'en occupe mais en ce qui concerne les routes départementales, elles dépendent des services du département.

Qu'en est-il du 14 juillet ?

M. le Maire assure qu'il y aura fête avec un artificier assermenté.

M. Alleaume: Au niveau de Chennevières on a changé les vannes de fermeture sectorielle et placé les nouveaux compteurs chez les particuliers. Cela permettra de mieux contrôler les fuites par sectorisation.

Sur la Verdière, le taux de fuite est encore élevé malgré les travaux récents. Grâce aux vannes qui fonctionnent très bien on a pu trouver 80% des fuites (ce qui correspond à 1000m³/an).

On va fermer la canalisation responsable sur 1.3Km sachant que d'autres raccordements existent.
On ne la détruira cependant pas car elle pourrait encore servir dans le futur

M. le Maire en profite pour remercier M. Alleaume pour tous ces travaux depuis plusieurs années.

Envisage de placer des bancs en bois au boulodrome. Ces bancs seront faits à partir de chênes tordus abattus à Feuilleuse et offerts par M. Dominique Morin.

Mme Hardy: Le ramassage des déchets aura lieu le 10 juin à partir de 8 heures du matin. La communication sera faite sur Panneau Pocket.

M. le Maire clôture la séance à 21.45 heures.

Le Maire

Le secrétaire,

Les conseillers,